Pays de la Loire, Sarthe Villaines-sous-Lucé 1 rue de l' Eglise

Presbytère de Villaines-sous-Lucé, puis école communale de filles, actuellement immeuble à logements et groupe scolaire

Références du dossier

Numéro de dossier : IA72059516 Date de l'enquête initiale : 2023 Date(s) de rédaction : 2023

Cadre de l'étude : inventaire topographique Forêt de Bercé

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : presbytère, école primaire

Destinations successives : immeuble à logements, groupe scolaire

Parties constituantes non étudiées : préau, cour

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

Références cadastrales : 1834, D, 269-272 ; 2023, D, 719

Historique

Le presbytère d'Ancien Régime

Le presbytère de Villaines-sous-Lucé fait partie des biens légués à la limite des XIe et XIIe siècle par Gontier de Souligné à l'abbaye de Saint-Vincent du Mans. En 1215, Matthieu, curé de Villaines, reconnait les droits de l'abbaye sur la grange dimeresse qu'il a fait construire. En 1406, le presbytère et ses dépendances relèvent de la châtellenie du Grand-Lucé. En 1649, le vicaire loge dans une maison dite le Petit Presbytère. Le 8 messidor an IV (16 juillet 1796), le presbytère est vendu comme bien national à Nicolas Thoret, propriétaire au Grand Lucé.

En 1808, le presbytère et son vaste jardin occupent l'espace actuellement délimité par les rues de Cassière, de l'Eglise, de la Côtière et de Saint-Calais. Le logis, bâtiment à étage de 56 pieds de long sur 25 de large et 20 de hauteur, est situé face à l'église. Les communs occupent un bâtiment de 18 pieds de long sur 20 de large distribué en boulangerie et écurie, et longent l'actuelle impasse de la Côtière. L'ancienne grange dîmière est placée à l'ouest du logis.

En 1812, la commune acquiert les deux bâtiments du presbytère et la portion de jardin qui les contient, Nicolas Thoret conservant la grange, semble-t-il convertie en maison, et la majeure partie de l'ancien jardin. En 1833, les anciens communs sont réaffectés en école de garçons. Cette situation est représentée sur le plan cadastral levé en 1834.

La reconstruction du presbytère

En 1857, la commune décide de reconstruire le presbytère qui menace ruine. Les plans et devis sont établis le 10 mai 1858 par Eugène Landron, architecte d'arrondissement. Ils prévoient la construction, à l'emplacement des anciens communs, d'un presbytère distribué en sous-sol, étage et grenier, édifié en maçonnerie de moellons et pierres de taille (tuffeau du pays pour la pierre "tendre" et de Bouloire pour la pierre "dure") et couvert d'ardoises d'Angers sur une charpente en chêne. Les cloisons sont prévues en briques et le carrelage en carreaux de Soulitré. Les matériaux des anciens bâtiments doivent être réutilisés.

Les travaux sont adjugés le 18 décembre à 1859 à Pierre Hilarion Croizeau, chaufournier et entrepreneur de travaux public à Tresson. La première pierre est posée le 18 juin 1860 et les travaux achevés en janvier 1863.

Selon une description de 1931, le presbytère est alors distribué en cave sous une partie du bâtiment, au rez-de-chaussée corridor, salle à manger, grand salon, cuisine et arrière-cuisine, 4 chambres et cabinet de toilette à l'étage et une autre mansardée, dans le comble. Un bûcher et une buanderie existent dans la cour.

La réaffectation en école de filles, puis groupe scolaire.

En 1925 émerge l'idée de réaffecter le presbytère, devenu vacant, en école de filles. Il est finalement décidé en 1931 d'y loger les institutrices et de construire dans le jardin, agrandi après achat d'un terrain voisin, un bâtiment de deux classes avec préau et vestiaire. Les plans et devis en sont établis le 28 avril 1931 par l'architecte manceau Georges Loriot. Celuici prévoit un bâtiment en maçonnerie de moellons sur une semelle en béton armé, couvert d'un toit à croupes en d'ardoises d'Angers, avec appentis accoté à gauche à usage de rangement. Les dallages, seuils et marches seront en ciment et les chambranles de baies en briques. Un préau sur poteaux de chêne et des toilettes maçonnées sont également prévus. Les travaux sont adjugés en juin 1932 à l'entreprise de maçonnerie Derré de Chahaignes et au charpentier Suffice fils, de Poncé-sur-le-Loir. Ils sont achevés en mars 1933. Le décompte définitif des travaux en 1934 précise que les linteaux de baies en serrurerie, initialement prévus, ont été remplacés par des linteaux en béton armé.

L'école des filles est transformée en groupe scolaire mixte après 1955. En 1994, une classe supplémentaire est ajoutée à gauche des premières, sur les plans du bureau d'études R. Valienne à Pruillé-l'Eguillé. En 2001-2002, le même bureau d'études, associé à celui de J.-Y. Chaquin, du Mans, ajoutent un troisième bâtiment en retour d'équerre à droite, le long de l'impasse de la Côtière.

Période(s) principale(s): 3e quart 19e siècle (), 2e quart 20e siècle (), 4e quart 20e siècle (), 1er quart 21e siècle ()

Dates: 1860 (daté par source), 1932 (daté par source), 1995 (daté par source), 2001 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Eugène Landron (ingénieur, architecte, attribution par source), Georges Loriot (architecte,

attribution par source)

Description

L'ancien presbytère est un bâtiment de plan massé, double en profondeur, construit en rez-de-chaussée surélevé sur un étage de soubassement, surmonté d'un étage carré et d'un étage de comble. Il est construit en maçonnerie de moellons avec chaînes et corniche en pierre de taille calcaire. Il présente sur la rue et sur la cour deux élévations à trois travées de baies à chambranles en pierre de taille. L'élévation sur cour est la plus travaillée : les chambranles sont moulurés et la travée centrale est marquée par le perron, aujourd'hui détruit, qui donnait accès au rez-de-chaussée surélevé, par le front couronnant la fenêtre de l'étage et par la lucarne. Le toit à croupes est couvert d'ardoise. Un bâtiment couvert en appentis est accolé au mur-pignon gauche.

Les bâtiments de l'école, en rez-de-chaussée, sont maçonnés (de parpaings de béton ?) et enduits. Le toit est en ardoise. Au centre, deux classes sont éclairées par des baies à piédroits de briques et linteau en béton, les autres sont sans chambranles.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre, moellon, enduit ; béton, parpaing de

béton, enduit (?); bois

Matériau(x) de couverture : ardoise

Plan: plan régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : étage de soubassement, rez-de-chaussée surélevé, 1 étage carré, étage de comble, en rez-de-

chaussée

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans, croupe ; appentis

Escaliers : escalier intérieur

Typologies et état de conservation

Typologies:

État de conservation : remanié

Décor

Techniques : Représentations :

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété publique

Synthèse

Il ne reste du presbytère d'Ancien Régime, détruit en 1860, que l'emprise de son vaste jardin, délimité par l'Impasse de la Côtière et les rues de l'Eglise, de Cassière et de Saint-Calais. A peu de chose près, cet espace n'a été loti, le long de ces deux dernières rues, qu'à partir de la seconde moitié du XIXe siècle.

Le presbytère, reconstruit en 1860-1862 sur les plans de l'architecte d'arrondissement Eugène Landron, en lieu et place des communs de l'ancien édifice, se distingue par sa situation en retrait de la rue, son plan massé, son élévation à travées et les baies à chambranles moulurés de son élévation sur l'ancien jardin, devenu cour d'école. Il est comparable, à l'exception des matériaux employés, au presbytère de la commune de Semur-en-Vallon, que le même architecte dessine au même moment. Côté rue, la cour a perdu son portail et sa clôture maçonnée, encore visibles sur des cartes postales du milieu du XXe siècle. Côté jardin, le perron d'accès donnant accès au rez-de-chaussée surélevé a disparu. Le bâtiment est aujourd'hui réaffecté en logements et l'intérieur n'a pas été vu.

Le bâtiment des classes de l'école des filles, édifié en 1932-1933 sur les plans de l'architecte manceau Georges Loriot, est identifiable aux baies à piédroits de briques et linteau en béton armé de son élévation sud. Pour le reste, il est totalement intégré au groupe scolaire construit en 1994 et 2001-2002, en profitant de l'emprise resté non construit de l'ancien jardin du presbytère d'Ancien Régime. Il en occupe aujourd'hui une large portion.

Références documentaires

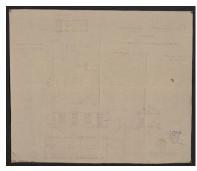
Documents d'archive

- Archives départementales de la Sarthe ; 2 O 385/6. Administration communale de Villaines-sous-Lucé. Ecoles (1834-1937).
- Archives départementales de la Sarthe ; 2 O 385/7. Administration communale de Villaines-sous-Lucé. Eglise (1839-1886). Presbytère (1808-1866).
- Archives municipales de Villaines-sous-Lucé; non classées.

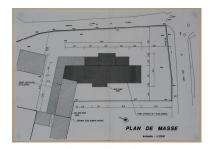
Bibliographie

 ALOUIS, Victor. Lucé et ses environs jusqu'au milieu du XIVe siècle, dans Revue historique et archéologique du Maine, 1881.
tome 10

Illustrations



Plan, coupe et élévation du projet de classes pour l'école communale des filles, par l'architecte Georges Loriot, 1931. Autr. Georges Loriot IVR52_20237200826NUCA



Projet d'extension du groupe scolaire en 2001-2002. L'ancien presbytère construit en 1860-1862 est isolé à gauche, le corps de bâtiment légendé "bâtiment école primaire existant" est celui édifié en 1932-1933 et augmenté en 1994. Repro. Thierry Seldubuisson IVR52 20247200197NUCA



Elévation principale. Phot. Thierry Seldubuisson IVR52_20237201981NUCA



Elévation principale et mur-pigon. Phot. Thierry Seldubuisson IVR52_20237201982NUCA



Élévation postérieure. Phot. Thierry Seldubuisson IVR52_20247200028NUCA



Bâtiment des classes de 1932-1933, identifiable à son décor de briques, et des extensions réalisées entre 1994 et 2002. Phot. Thierry Seldubuisson IVR52_20247200029NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

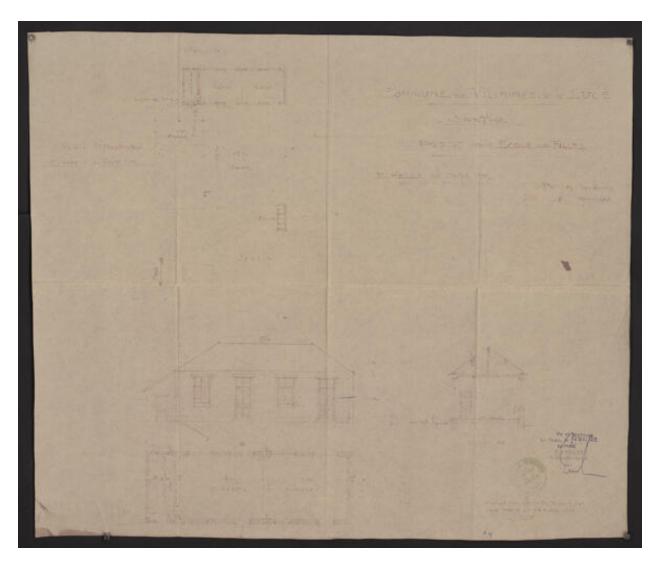
Villaines-sous-Lucé : présentation de la commune (IA72059502) Pays de la Loire, Sarthe, Villaines-sous-Lucé

Oeuvre(s) contenue(s) : Oeuvre(s) en rapport :

Villaines-sous-Lucé: présentation du village (IA72059339) Pays de la Loire, Sarthe, Villaines-sous-Lucé,

Auteur(s) du dossier : Julien Hardy

Copyright(s): (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général



Plan, coupe et élévation du projet de classes pour l'école communale des filles, par l'architecte Georges Loriot, 1931.

Référence du document reproduit :

• Archives départementales de la Sarthe ; 1 FP 692. Plan, coupe et élévation du projet de classes pour l'école communale des filles, par l'architecte Georges Loriot, 1931.

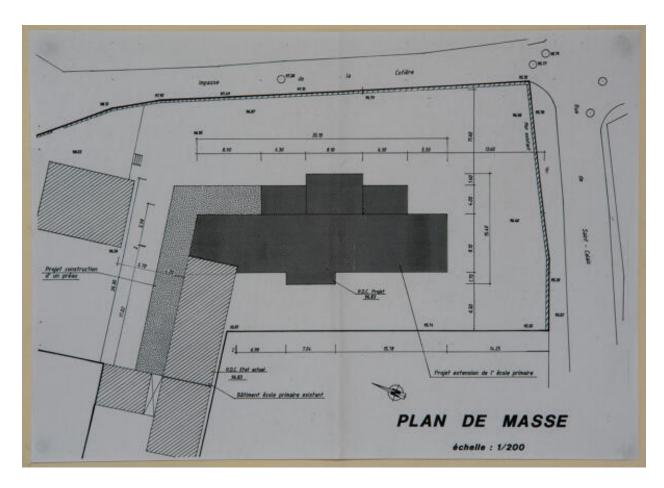
IVR52_20237200826NUCA

Auteur du document reproduit : Georges Loriot

Date de prise de vue : 2024

(c) Archives départementales de la Sarthe

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Projet d'extension du groupe scolaire en 2001-2002. L'ancien presbytère construit en 1860-1862 est isolé à gauche, le corps de bâtiment légendé "bâtiment école primaire existant" est celui édifié en 1932-1933 et augmenté en 1994.

Référence du document reproduit :

• Archives municipales de Villaines-sous-Lucé; non classées. **Plan masse du projet de groupe scolaire**, par le Bureau d'Etudes Bâtiment J.Y. Chaquin, Le Mans et R. Valienne, Pruillé-l'Eguillé, 2001.

IVR52_20247200197NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Archives municipales de Villaines-sous-Lucé communication libre, reproduction soumise à autorisation



Elévation principale.

IVR52_20237201981NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Elévation principale et mur-pigon.

IVR52_20237201982NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Élévation postérieure.

IVR52_20247200028NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment des classes de 1932-1933, identifiable à son décor de briques, et des extensions réalisées entre 1994 et 2002.

IVR52_20247200029NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

communication libre, reproduction soumise à autorisation